

Avant toute opération d'installation, d'entretien ou dépose, veuillez lire très attentivement cette notice. En cas de non respects des indications portées dans cette notice, le fabricant ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et/ou matériels survenus.

## 1. PRECAUTIONS GENERALES

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- S'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.
- Afin d'éviter toute inversion de tirage, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en œuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- En cas d'inutilisation, déposer l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil au delà de 40°C.

## 2. CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Le NOVEO 70 S est un appareil conçu pour assurer la ventilation d'un logement individuel, équipé d'une cuisine et jusqu'à 4 sanitaires. Le principe en est :

- Extraction dans les pièces techniques (cuisine, SdB, WC, buanderie) via des bouches reliées au caisson par un réseau de gaine.
- Introduction d'air neuf dans les pièces principales (chambres, salle à manger, salon) via des bouches reliées au caisson par un réseau de gaine
- Récupération partielle de chaleur sur l'air vicié pour préchauffer l'air neuf avant insufflation.
- Filtration de l'air sur les deux circuits avant son passage dans l'échangeur

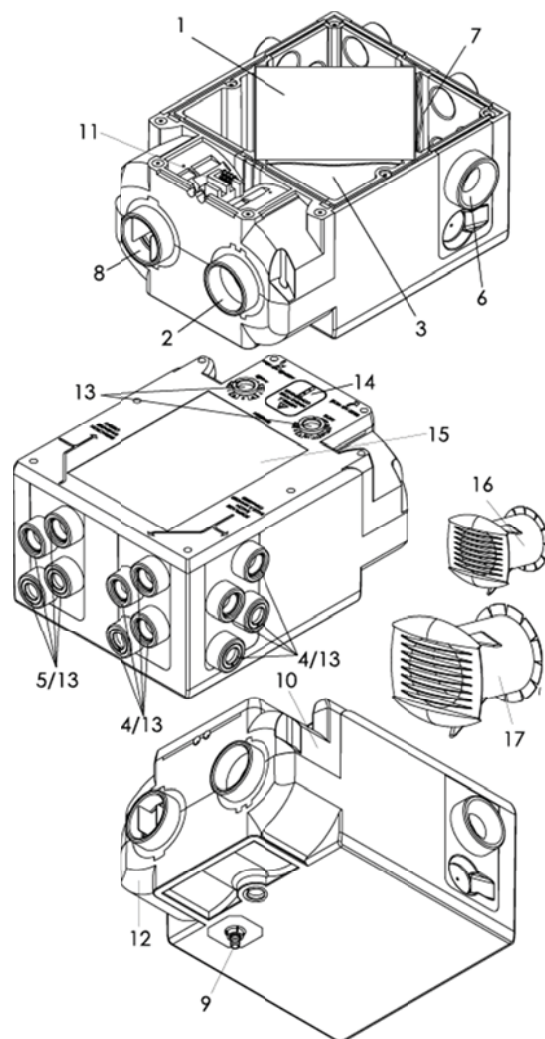
### Caractéristiques techniques

- Echangeur de chaleur amovible
- Monophasé 230 V - 50 Hz.
- Consommation moyenne = 68 W (\*).
- (\*) Fonctionnement réparti sur 22 h/jour en petite vitesse et 2h/jour en grande vitesse.
- Consommation max en grande vitesse : 110 W.
- Filtres amovibles.

### Composants

- Echangeur (1)
- Piquage de prise d'air neuf Ø125 (2) (vers prise d'air de toiture)
- Filtre air neuf (3)
- 8 piquages de sortie d'air neuf Ø80 (4) (vers bouches de soufflage)
- 4 piquages d'extraction Ø80 (5) (vers bouches sanitaires)
- Piquage d'extraction Ø125 (6) (vers bouche cuisine)
- Filtre air vicié (7)
- Piquage de sortie d'air vicié Ø125 (8) (vers sortie de toiture)
- Purge des condensats (9)
- Ventilateur de soufflage d'air neuf (10)
- Boîtier de raccordement électrique (11)
- Ventilateur d'extraction d'air vicié (12)
- 7 obturateurs/indicateurs (13) pour :
  - ▶ boucher les piquages Ø80 (4) et (5) non utilisés.
  - ▶ calibrer les piquages Ø80 (5)
  - ▶ indiquer le dernier entretien réalisé
- 1 niveau à bulle (14) pour faciliter la mise en œuvre de la pente nécessaire à l'évacuation des condensats.
- Capot d'accès aux composants internes (15)

- 6 bouches Ø80 (16), pour le soufflage d'air neuf et l'extraction d'air vicié des sanitaires
- Bouche d'extraction cuisine (17)



## 3. INSTALLATION

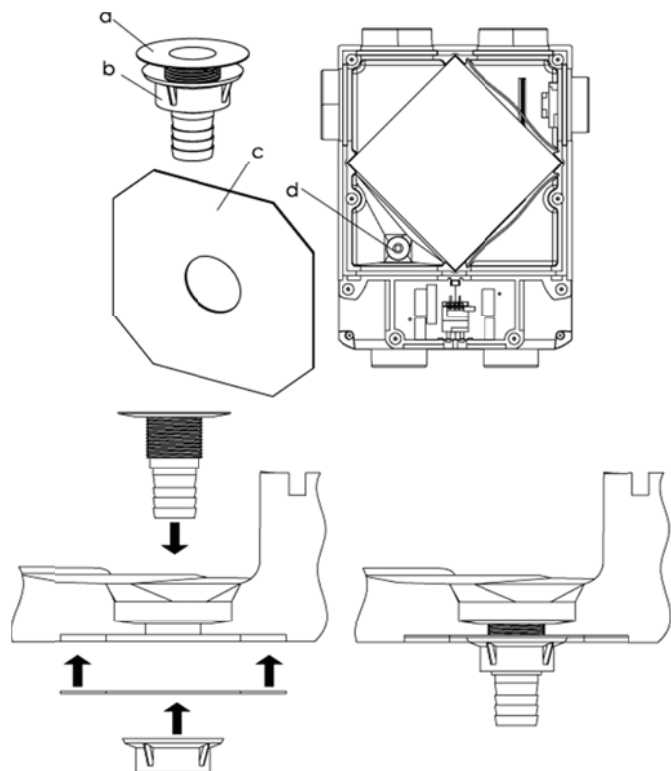
### Positionnement du caisson

Installer le caisson :

- A l'abri des intempéries (combles ou local technique) de préférence dans un volume isolé.
- Posé sur un support absorbant les vibrations (matelas de laine de verre) et permettant l'utilisation de la purge de façon durable.
- Avec une légère pente de façon à favoriser l'écoulement des condensats vers la purge (voir §Raccordement de la purge).
- En position la plus centrale par rapport aux bouches.
- Au dessus d'une pièce technique.
- En conservant un accès facile pour assurer l'entretien.

Le compromis des 3 derniers points ci-dessus n'est pas toujours possible, il est conseillé de respecter au moins les 2 dernières préconisations.

### Raccordement de la purge



La purge doit être préalablement montée sur le caisson :

- Engager le raccord (a) dans le receveur (d) par l'intérieur du caisson.
- Positionner la platine (c) dans le logement prévu à cet effet sous le caisson.
- Visser l'écrou (b) afin de maintenir l'ensemble. Le serrage doit occasionner une légère compression du polystyrène et assurer l'étanchéité à l'eau.

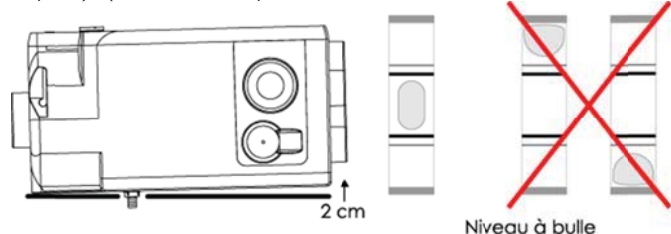
Afin d'écartier tout doute sur l'étanchéité :

- Un test peut-être fait en bouchant le raccord, en versant un peu d'eau et en observant s'il y a une fuite.
- L'étanchéité peut être optimisée à l'aide de silicone (ou autre matière compatible avec le plastique et l'eau) disposé entre la collerette du raccord et le dessus du receveur.

La purge doit être impérativement raccordée à un réseau d'évacuation (eaux usées ou eaux de pluie) :

- Utiliser un tube souple de Ø intérieur 18 mm (non fourni). Lors de la mise en place du tube, il est préférable de maintenir en même temps la collerette du raccord (a) côté receveur afin de ne pas trop forcer sur l'enveloppe du caisson.
- Raccorder le tube à la purge en assurant le maintien et l'étanchéité avec un collier (type pour tuyau d'arrosage).
- Faire suivre un trajet descendant au tube à l'exception du siphon s'il est possible d'en aménager.
- Faire déboucher le tube sur dans un réseau d'évacuation des eaux usées ou eaux de pluie.
- Si le tube parcourt des zones non isolées, des dispositions doivent être prises pour éviter le gel des condensats (isolation du tube).

Pour l'écoulement des condensats vers la purge, une pente doit être aménagée (élévation de 2 cm environ côté piquage Ø80. Pour sa mise en œuvre, il suffit d'utiliser le niveau (14) sur le capot (15) comme indiqué ci-dessous.



### Positionnement des bouches d'extraction

Positionner les bouches :

- Dans chaque pièce technique (cuisine, WC, SdB, buanderie).
- En mur ou plafond.
- Le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi voisine (voir § Réseau de gaine).

Les bouches d'extraction doivent être :

- En Ø80 mm pour les sanitaires et Ø125 mm pour la cuisine.
- Directement reliées au caisson NOVEO 70 S par des conduits (voir § Réseau de gaine).

### Positionnement des bouches de soufflage

Positionner les bouches :

- Dans chaque pièce principale (chambre, salon, salle à manger).
- En mur ou plafond.
- Le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi voisine (voir § Réseau de gaine).

Les bouches de soufflage doivent être :

- En Ø80 mm.
- Reliées au caisson NOVEO 70 S par des conduits (voir § Réseau de gaine).

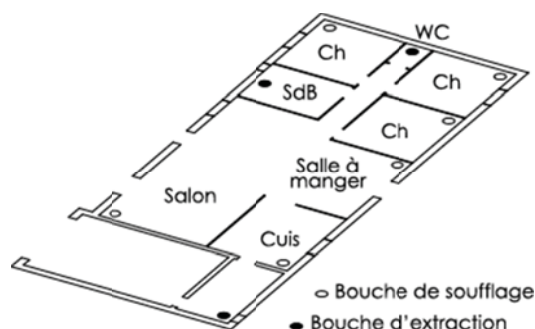
### Réseau de gaine

Afin de faciliter le choix des piquages à raccorder aux gaines, le capot (15) comporte des inscriptions indiquant le rôle des différents piquages (attention : certains piquages doivent être calibrés ou bouchés, voir § Calibrage des piquages Ø80).

- Les gaines doivent être isolées d'origine et/ou circuler dans le volume isolé du bâti.
- Veiller à ce que les conduits suivent des trajets les plus directs possible tout en étant bien tendus, les déviements indispensables ne doivent pas être brusques.
- Veiller à ce que l'étanchéité soit assurée à chaque raccordement d'un accessoire de réseau. Idéalement, utiliser des colliers métalliques dont le serrage porte sur l'enveloppe interne du conduit isolé; du ruban adhésif aluminium posé sur l'enveloppe externe et l'accessoire maintiendra l'isolant et assurera une bonne finition.
- Si des accessoires tels que des tés, croix ou caissons de distribution sont utilisés, ils doivent être isolés thermiquement (isolation du bâti ou isolation rapportée telle que de la laine de verre).
- Le Ø des conduits doit être adapté au débit dans la section du réseau considérée :

	Section de réseau		Ø mm
	De	à	
Réseau air neuf	Prise d'air neuf de toiture	NOVEO 70 S	125
	NOVEO 70 S	Bouches de soufflage	80
Réseau air vicié	Bouches d'extraction sanitaires	NOVEO 70 S	80
	Bouche d'extraction cuisine	NOVEO 70 S	125
	NOVEO 70 S	Sortie d'air vicié de toiture	125

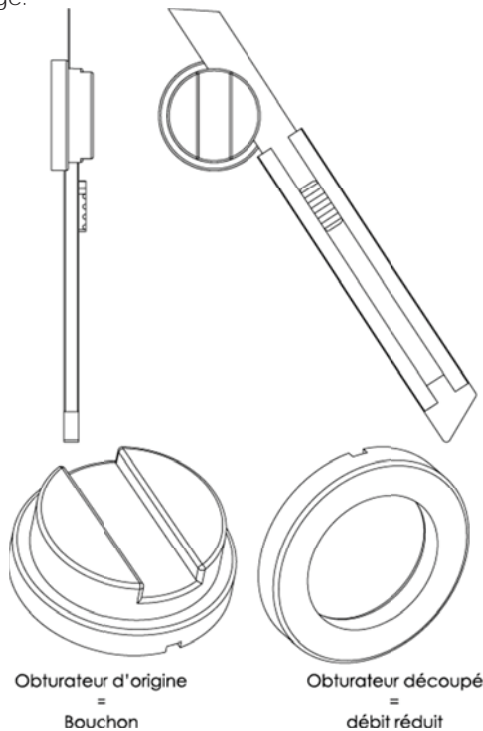
- La prise d'air neuf et la sortie de toiture devront être séparée d'au moins 10 m ou sur des pans de toiture différents.
- Les piquages inutilisés doivent être bouchés.



### Calibrage des piquages Ø80

L'obturateur (13) permet de boucher les piquages Ø80 ou réduire leur débit :

- D'une manière générale les piquages inutilisés doivent être bouchés par simple emboîtement de l'obturateur (13).
- Pour réduire le débit d'un piquage, l'obturateur (13) étant sécable, il suffit d'en découper l'opercule afin d'obtenir un réducteur de débit en forme de bague à insérer dans le piquage.



Piquages de soufflage air neuf :

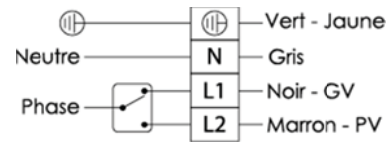
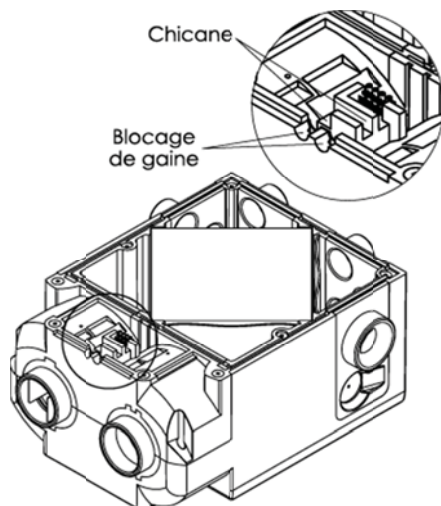
- Les piquages utilisés doivent rester en débit normal.

Piquages d'extraction sanitaires :

- Piquage SdB : débit normal
- Piquage WC : débit normal si 1 seul WC ou débit réduit si WC multiples

### Raccordement électrique

- Couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- Accéder aux bornes de raccordement du NOVEO 70 S en retirant le capot (15).
- Réaliser le raccordement au moyen de câbles électriques souple (4 x 1.5 mm<sup>2</sup>) protégés par de la gaine annelée.
- Le boîtier électrique est pourvu d'un système permettant de bloquer la gaine annelée et d'une chicane dans laquelle les câbles doivent passer.



### 4. CONSEILS D'UTILISATION

Il faut s'assurer de la libre circulation de l'air dans les locaux, pour cela un détalonnement des portes intérieures de 1 à 2 cm par rapport au sol fini doit être aménagé.

La VMC double flux est conçue pour assurer la ventilation du logement en laissant à l'utilisateur la possibilité de moduler, à son gré, les débits globaux. Concrètement, la VMC comporte 2 vitesses (PV petite vitesse - GV : grande vitesse) qu'il est possible de commander grâce à un interrupteur.

Il est conseillé de moduler les débits de la façon suivante :

- GV : vitesse à mettre en œuvre dès que sont utilisés les équipements des pièces techniques (cuisson, usage des WC, douche, baignoire ...) afin d'évacuer les odeurs, les fumées, l'humidité. Cette vitesse peut également être utilisée si une pollution sensible dans les pièces principales est ressentie (fumée de tabac par exemple ...).
- PV : vitesse utilisée tout le reste du temps.

Les moteurs du NOVEO 70 S sont équipés de protections thermiques à réarmement manuel qui arrête les ventilateurs en cas d'échauffement anormal. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.

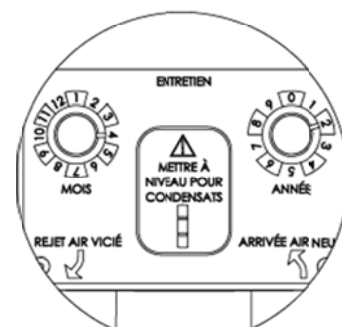
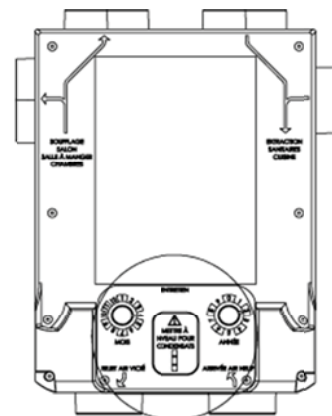
### 5. ENTRETIEN

L'entretien doit être assuré au moins 2 à 3 fois par an par un professionnel :

- Vérification de l'état général, nettoyage
- Changement des filtres
- Dépoussiérage de l'échangeur

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation du groupe soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.

Afin de ne pas oublier la date du dernier entretien réalisé, le capot (15) dispose de 2 indicateurs (mois/année) qu'il suffit de positionner en fonction de la date. L'exemple suivant montre que le dernier entretien date du mois d'avril "4" 2012 "2".



## 6. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) impose de les collecter et les valoriser. Il est de votre responsabilité en tant que détenteur final du produit d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser auprès de votre commune. Votre geste contribue à préserver l'environnement et la santé humaine en évitant de contaminer le milieu naturel avec des substances dangereuses présentes dans les DEEE.



## 7. GARANTIE

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.

- En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de sa notice et de son justificatif d'achat au revendeur.
- La garantie ne couvre pas :
  - ▶ tout dysfonctionnement survenu après un raccordement électrique non conforme à la présente notice,
  - ▶ l'utilisation anormale de l'appareil,
  - ▶ les cas où est menée une tentative de réparation hors de notre SAV,
  - ▶ d'une manière générale, tout dysfonctionnement reconnu comme la conséquence du non respect des consignes de la présente notice.

GARANTIE DE 5 ANS sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).